

Verso Energy lance la construction et le financement de la centrale solaire flottante des Gravières de l'Arroux



Le chantier de la centrale solaire flottante des Gravières de l'Arroux

Gueugnon - Le 23 janvier 2025 – Verso Energy annonce le lancement de la construction et la pose du premier flotteur de la centrale solaire flottante des Gravières de l'Arroux, premier projet solaire flottant d'ampleur en Bourgogne-Franche-Comté. Situé sur les communes de Gueugnon et Rigny-sur-Arroux, ce projet permettra de revaloriser cinq anciennes gravières par la production d'une énergie renouvelable, décarbonée et locale. Il s'agit également de la première centrale flottante construite par Verso Energy, qui en a confié la réalisation aux sociétés Solutions30 et Ciel & Terre.

Un projet exemplaire de reconversion d'anciennes gravières

Développée avec le fort soutien des élus et en particulier du maire de Gueugnon et du maire de Rigny-sur-Arroux, cette installation solaire photovoltaïque d'une puissance totale de 23,1 MWc, produira chaque année plus de 26,4 GWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation de 12 000 personnes, près du double de la population cumulée des deux communes.

En mobilisant des sites anthropisés issus de cinq anciennes carrières à ciel ouvert de sable et de granulats exploitées par le Groupe Bouhet (société de travaux publics implantée en Saône-et-Loire), ce projet permet la revalorisation de foncier artificialisé par la production d'une énergie renouvelable, décarbonée et locale, tout en préservant les écosystèmes aquatiques.

Un bureau d'études indépendant effectuera un suivi inédit de la faune et de la flore et de la qualité de l'eau durant la durée d'exploitation, visant à mieux mesurer l'impact des installations photovoltaïques flottantes sur les écosystèmes. Les résultats seront partagés avec les autorités environnementales, faisant de cette centrale un projet pilote à l'échelle nationale.

Une première en Bourgogne-Franche-Comté grâce à un partenariat entre Verso Energy, Solutions30 et Ciel & Terre

Verso Energy a confié à Solutions30 Energies et Ciel & Terre International la conception, la fourniture et l'installation des structures flottantes, et des infrastructures électriques associées.

Ce partenariat avec Solutions30 Energies (contractant EPC photovoltaïque et éolien depuis 2006, avec plus de 1,66 GW installés sur 600 projets) et Ciel & Terre International (pionnier et expert mondialement reconnu du



solaire flottant depuis 2011 avec 1.22 GW de capacité installée pour 325 projets) aboutira à la mise en service de la centrale, prévue au troisième trimestre 2025.

L'installation, dont les flotteurs sont conçus et fabriqués en France par Ciel & Terre, contribue à l'émergence d'une filière nationale prometteuse. Elle mobilise également plusieurs contractants locaux, dont le Groupe Bouhet, ancien exploitant et propriétaire des gravières, en charge des travaux de génie civil et de terrassement.

Un projet ouvert à l'investissement citoyen

Le projet, qui représente un investissement d'environ 24 millions d'euros, est détenu et financé en fonds propres par Verso Energy. Un financement bancaire long-terme a également été sécurisé auprès de BNP Paribas.

Le projet est par ailleurs ouvert à l'investissement citoyen au travers d'une campagne de financement participatif ouverte sur la plateforme Lendopolis et réservée aux habitants de la Saône-et-Loire et des départements limitrophes (Ain, Allier, Côte d'Or, Jura, Loire, Nièvre et Rhône). Les modalités d'investissement (taux d'intérêt, durée, etc.) sont présentées sur la page dédiée au projet : <https://www.lendopolis.com/projet/centrale-solaire-flottante-gueugnon-rigny-sur-arroux>

« Nous sommes très reconnaissants de la confiance et de l'engagement des élus locaux et de nos partenaires industriels et financiers dans ce projet. Verso Energy franchit aujourd'hui une nouvelle étape vers son ambition de devenir un énergéticien décarboné de premier plan. Cette réalisation témoigne qu'il est possible de concilier la transition énergétique, le développement économique de nos territoires et l'émergence de filières dynamiques et innovantes en France » déclare Antoine Huard, directeur général de Verso Energy.

À propos de VERSO ENERGY

Fondée en 2021 par Xavier Caïtucoli et Antoine Huard, et soutenue par Eiffel Investment Group, AMS Capital et Crescendix, Verso Energy se fixe pour mission de rendre possible un mix énergétique décarboné et compétitif comportant une forte proportion d'énergies renouvelables, en développant, finançant et exploitant des projets de production et de stockage d'électricité renouvelable et de production d'hydrogène décarboné et de carburants de synthèse.

Pour plus d'informations : www.verso.energy

Contact presse : Stéphanie LEBVRE – OUSTRY (slefevre@aromates.fr, +33 6 11 47 48 83)

Conseils

Conseil juridique Verso Energy : Energie Legal

Conseil en couverture de taux Verso Energy : Novéo Finance

Conseil financier Verso Energy : Atfis

Conseil juridique prêteurs : Hogan Lovells

Conseil technique prêteurs : Greensolver

Conseil assurances prêteurs : Marsh